

Lancement de la campagne de communication, présentation du dispositif de Budget Participatif aux citovens.

 Appel à candidature, nomination des 6 délégués issus des comités de quartiers qui intégreront le comité de suivi.

OCTOBRE/NOVEMBRE ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le comité de suivi se réunit pour étudier et valider la recevabilité des projets et établir la liste de ceux retenus.

JUILLET/AOÛT SEPTEMBRE

APPEL À PROJET

Le dispositif du budget participatif sera porté à la connaissance des habitants(es) sur les différents supports d'information de la Ville.



Tous les Bigugliais(es) pourront voter soit directement sur la page dédiée sur le site de la Ville soit en déposant leur bulletin de vote dans une urne mise à disposition à l'Hôtel de ville.



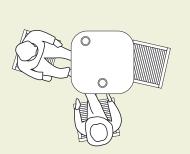
REUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION

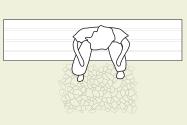
le 10 juillet à 18h00

au Spaziu Carlu Rocchi pour connaître toutes les modalités



Réalisons ensemble vos projets d'interêt collectif!







La participation des habitants à la vie de la cité est au cœur du projet de l'équipe municipale.

Favorisant la cohésion sociale, le budget participatif vise à impliquer les habitants dans la vie locale. Etant les usagers quotidiens des infrastructures et services de la ville, les citoyens peuvent ainsi proposer des projets d'intérêt général, destinés à améliorer leur cadre de vie et leur quotidien en utilisant une partie du budget de la collectivité.



Pour sa 1ère édition, la ville a dédié une enveloppe de 50 000 euros au Budget Participatif, qui sera confiée directement aux citoyens pour le financement des projets d'INVESTISSEMENT (15 000 euros maximum par projet).

LES ÉTAPES CLÉS DU BUDGET PARTICIPATIF









COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET ?

Date de dépôt des dossiers : du 17 juillet au 31 octobre

Peut déposer un projet toute personne dès 16 ans vivant ou travaillant à Biguglia.

La fiche projet est téléchargeable sur le site internet biguglia.corsica Le dépôt peut se faire en physique, au guichet de la mairie, ou en ligne sur serviziu.demucrazia@biguglia.corsica

Contact: Stéphanie LEONI 04 95 65 39 45











LE COMITÉ DE SUIVI

SON ROLE

- Veiller au bon déroulement du Budget participatif
- Être garant de l'éthique et de la transparence du dispositif
- Participer à l'évaluation de la démarche
- Intervenir en cas de contestation (recevabilité, vote, résultats)
- Statuer sur les projets déposés comportant des coûts de fonctionnement
- Participer au dépouillement
- Veiller à la réalisation des projets lauréats

SA COMPOSITION

- L'élue en charge de la démocratie participative
- Deux élus du conseil municipal
- Un élu du Cunsigliu Di A Ghjuventù
- Six délégués volontaires issus des comités de quartiers tirés au sort lors de la réunion de présentation du Budget Participatif